



MAIRIE DE BONNES

Place Jean-Baptiste Guiot

86300 BONNES

Tél 05 49 56 40 17 - Fax 05 49 56 48 51

E-Mail : contact@bonnes86.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 26 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué le douze mars deux mil vingt-quatre, s'est réuni en séance ordinaire à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur serge COUSIN.

Étaient présents : Monsieur Serge COUSIN, Madame Françoise LANGLOIS-HULIN, Madame Isabelle SCHREIBER, Monsieur Bernard GARNIER, Madame Nadia RIBREAU, Monsieur Dominique LE JALLÉ, Madame Léa LAURENDEAU, Madame Catherine THEVENET, Monsieur David SUIRE, Madame Marie-Laure FOUCRET, Monsieur Benoit PARENTEAU, Madame Alice GARCIA, Monsieur Sébastien RONE, Madame Nathalie JOLY, Monsieur Pierre AUGEREAU.

Étaient absents excusés : Monsieur Philippe GOUTY qui avait donné pouvoir à Monsieur Serge COUSIN, Monsieur Yann HILAIRE qui avait donné pouvoir à Monsieur Benoit PARENTEAU, Monsieur François DUVAULT qui avait donné pouvoir à Monsieur David SUIRE.

Madame Françoise LANGLOIS-HULIN est nommé(e) secrétaire.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Le compte rendu de la séance du 7 mars 2024 est adopté.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la séance :

- L'ORDRE DU JOUR -

1. **Budget Camping** : Affectation des résultats de l'exercice 2023
2. **Budget Camping** : Vote du Budget 2024
3. Vote des taux impôts locaux 2024 : état 1259MI
4. Dotation du Conseil Départemental de la Vienne : Activ 3 - investissement 2024
5. **Budget Principal** : Affectation des résultats de l'exercice 2023
6. **Budget Principal** : Vote du budget 2024

DIVERS

Démission d'une Conseillère Municipale : Madame Florence BRANLARD.

N°1 – BUDGET CAMPING : AFFECTATION DES RESULTATS

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le Compte Financier Unique 2023 fait ressortir un excédent de fonctionnement cumulé de + **21 870.98 €** et un déficit d'investissement cumulé de – **6 067.55 €**.

Monsieur le Maire propose d'affecter ces sommes aux comptes :

- 002 excédent de fonctionnement reporté : + **21 870,98 €**
- 001 déficit d'investissement reporté : - **6 067.55 €**
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé + **6 067.55 €**

Après délibération, par 17 votes pour et 1 abstention, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à affecter les excédents aux comptes respectifs.

Nombres de votants : 18

Votes pour : 17

Abstention : 1 (Madame Nathalie JOLY)

N°2 – BUDGET CAMPING : VOTE BUDGET 2024

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget 2024 pour le camping municipal qui s'équilibre à :

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses57 621 €

Total des recettes 57 621 €

INVESTISSEMENT

Total des dépenses 18 618 €

Total des recettes18 618 €

Après délibération, par 17 votes pour et 1 abstention, le Conseil Municipal adopte le budget 2024 du camping.

Nombres de votants : 18

Votes pour : 17

Abstention : 1 (Madame Nathalie JOLY)

N°3 – VOTE DES TAUX IMPOTS LOCAUX 2024 : ETAT 1259MI

Monsieur le Maire présente la note explicative sur les calculs de l'imposition (Etat 1259 MI).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'augmentation ou non des taux d'impôts locaux 2024

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux 2024 ci-dessous :

Désignation des taux	2024
Taxe Foncière bâti (TF)	33.18 %
Taxe Foncière non bâti (TF)	27.80 %
Taxe d'Habitation (TH)	13.70 %

Annex e : état 1259

Nombres de votants : 18

Votes pour : 18

N°4 – DOTATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VIENNE : ACTIV 3 – INVESTISSEMENT 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental propose d'attribuer, à la commune, une dotation de 44 800 € pour soutenir ses projets d'investissement 2024 (tableau annexé).

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de :

- répartir cette dotation selon le tableau annexé à cette délibération.

Nombres de votants : 18

Votes pour : 18

N°5 – BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le Compte Financier Unique 2023 fait ressortir un excédent de fonctionnement cumulé de **460 649.42 €** et un excédent d'investissement de **95 737.49 €**

Monsieur le Maire propose d'affecter ces sommes aux comptes :

- 002 recette d'excédent de fonctionnement reporté pour + **460 649.42 €**
- 001 excédent d'investissement reporté pour + **95 737.49 €**

Après délibération, par 17 votes pour et 1 abstention, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à affecter ces sommes aux comptes respectifs.

Nombres de votants : 18

Votes pour : 17

Abstention : 1 (Madame Nathalie JOLY)

N°6 – BUDGET PRINCIPAL : VOTE DU BUDGET 2024

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2024 pour la commune ainsi résumé :

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses	1 688 246 €
Total des recettes	1 688 246 €

INVESTISSEMENT

Total des dépenses	725 671 €
Total des recettes	725 671 €

Après délibération, par 16 votes pour et 2 abstentions, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2024 de la commune.

Nombres de votants : 18

Votes pour : 16

Abstention : 2 (Madame Nathalie JOLY et Monsieur Sébastien RONE)

QUESTIONS DIVERSES

Divers :

Démission d'une Conseillère Municipale : Madame Florence BRANLARD.

L'entreprise Vagnon paysagiste, souhaite acquérir une parcelle de la Zone Artisanale de Bois Carré (Celle du milieu).

Madame GIRAUD, psychologue occupe actuellement un local au pôle santé (3 jours/semaines) pourrait partager son local avec Monsieur Carl NIBAUDEAU (résidant au Petit Felin), hypnothérapeute.

Les Kinésithérapeutes voudraient acheter leur local au pôle santé.

**PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 16 AVRIL 2024 À 20 H 30**